



LE PRÉSIDENT

SÉNATEUR DES YVELINES

Paris, le **22 FEV. 2023**  
GL/FC/vcd/DP-2023-751

Madame la Présidente,

Mon attention a été appelée par les Maires de Bailly et de Noisy-le-Roi sur les nuisances sonores liées au passage du Tram 13, exploité par votre filiale Transkéo, sur le territoire de leurs communes.

En effet, depuis la mise en circulation des rames en 2022, les riverains se plaignent des nuisances occasionnées à chaque passage.

Transkéo est bien au fait de cette situation et a semble-t-il mis en place une nouvelle méthode de conduite, afin de limiter la vitesse et par conséquent le bruit, à l'arrivée en gare de Bailly.

La mise en œuvre est progressive car elle nécessite une formation spécifique des conducteurs.

Je me permets de vous solliciter car il conviendrait que cette nouvelle procédure puisse également s'appliquer à l'arrivée en gare de Noisy-le-Roi.

Enfin, je reste à votre écoute si d'autres solutions permettraient de limiter les nuisances sonores sur le parcours du Tram 13.

Je suis également en contact avec Ile-de-France Mobilités sur ces questions, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de ces territoires.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Gérard LARCHER